



BPJEPS

ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

OBJECTIFS

- ▶ Enseignement de la natation jusqu'au premier niveau de compétition
- ▶ Animation d'activités aquatiques
- ▶ Encadrement de tous types de publics en milieu aquatique

DURÉE, DATES ET LIEUX

Sous réserve d'habilitation par la DRAJES

Gruissan : du 05/09/2024 au 04/09/2025

La formation se déroule sur 12 mois.
Consultez les dates sur
www.insulaformation.fr



CONTACT

administration@insulaformation.fr
07 66 41 24 76
www.insulaformation.fr

LVL Les Ayguades
Avenue de la Jonque
11430 Gruissan

Contact – Aurélie Khattabi

PRÉREQUIS

- ▶ Avoir 17 ans au minimum
- ▶ Être titulaire du BNSSA*
- ▶ Être titulaire du P.S.E.1**
- ▶ Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation et aux tests de sélection (le cas échéant)

*Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique,

** Premiers Secours en Équipe de niveau 1

PRISE EN CHARGE & RÉMUNÉRATION

- ▶ Formation en contrat d'apprentissage
- ▶ Dispositif 100% financé et rémunéré (cf. tableau de rémunération ci-dessous)
- ▶ Autres types de financements possibles

Age	- 21 ans	21 à 25 ans	+26 ans
Apprentissage	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
Professionnalisation	55% du SMIC	70% du SMIC	100% du SMIC
Autres financements envisageables : OPCO, CPF, Autofinancement			

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve d'avis médical favorable

ORGANISATION DE LA FORMATION

CALENDRIER

Septembre 2024

Septembre 2025

De Septembre 2024 à Début Avril 2025	De Début Avril-Fin Août 2025	1 ^{ère} semaine Septembre 2025
35 heures hebdomadaires 4 semaines à INSULA FORMATION 4 semaines en structure d'alternance	En structure d'alternance	INSULA FORMATION

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Le BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation est composé de 4 Unités Capitalisables :

- ▶ **UC1*** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- ▶ **UC2*** : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- ▶ **UC3** : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des Activités Aquatiques et de la Natation.
- ▶ **UC4** : Mobiliser les techniques des Activités Aquatiques et de la Natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des Activités Aquatiques et de la Natation.

**Les unités capitalisables 1 et 2 sont transversales à tous les BPJEPS*

MODULES DE FORMATION

- ▶ Mise en sécurité des lieux de pratique
- ▶ Conduite d'actions à visée d'éveil et d'apprentissages pluridisciplinaires
- ▶ Enseignement des nages codifiées et natation scolaire
- ▶ Conception et conduite de projets pédagogiques
- ▶ Prévention des risques liés à l'hygiène de l'air et de la structure
- ▶ Immersion en milieu professionnel

PERSPECTIVES & DÉBOUCHÉS

- ▶ Piscines publiques
- ▶ Structures privées
- ▶ Clubs de remise en forme
- ▶ Centres de balnéothérapie et thalassothérapie
- ▶ Structures touristiques

La formation BPJEPS spécialité "Éducateur Sportif" mention "Activités Aquatiques et de la Natation" est un diplôme d'État de niveau 4.

Le diplôme atteste de compétences permettant d'évoluer en tant que Maître-Nageur Sauveteur.

Une fois la formation terminée, on retrouve de nombreux employeurs recherchant ce type de profil : les associations, les entreprises, les clubs de sport ou encore les collectivités.

INSULA FORMATION vous ouvre ses portes et vous accompagne vers l'emploi.

Fort de son réseau partenarial, INSULA FORMATION peut vous mettre en relation avec ses partenaires afin de faciliter votre recherche de structure d'alternance.